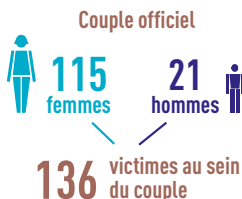


## 9. VIOLENCES

### 9.1 LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DES HOMICIDES AU SEIN DU COUPLE

#### NOMBRE DE DECÈS AU SEIN DU COUPLE PAR SEXE EN 2015 ET IMPACT SUR LES ENFANTS



= 219 décès

14,5 %  
des homicides\*  
en France

#### IMPACT DES HOMICIDES CONJUGAUX SUR LES ENFANTS

Enfants présent.e.s  
lors de l'homicide



Enfants orphelin.e.s de père  
ou de mère suite aux homicides



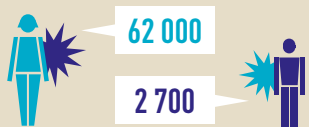
Source : Délégation aux victimes, Direction générale de la police nationale – Traitement ONDRP – 2010 à 2016.

\* Pourcentage des morts violentes dans le couple par rapport au total des homicides non crapuleux et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

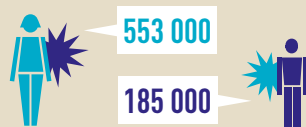
### 9.2 LES FEMMES, PLUS SOUVENT VICTIMES DE VIOLENCE

#### PROPORTION (%) ET EFFECTIF DE PERSONNES VICTIMES DE VIOLS, TENTATIVES DE VIOL ET AUTRES AGRESSIONS SEXUELLES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS\*

##### Viols et tentatives de viol



##### Autres agressions sexuelles



\* Les écarts de chiffres entre cette présente édition et les éditions 2015 et 2016 des chiffres clés dépendent du choix de sources différentes. En 2015 et 2016, les chiffres concernant les viols et les tentatives de viol provenaient de l'enquête de victimation «Condition de vie et sécurité» réalisée par l'Insee. En 2017, ces chiffres proviennent de l'enquête Virage pilotée par l'Ined. Ces deux enquêtes n'utilisent pas le même champs ni la même méthodologie. La tranche d'âge retenue dans l'enquête l'ned (20-69 ans) est moins large que celle de l'enquête de l'Insee (18-75 ans). Cependant, en termes de pourcentage de la population, les chiffres sont comparables et l'écart non significatif.

Champ : femmes et hommes âgé.e.s de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine. Source : Ined, enquête Virage 2015.

#### FEMMES ET HOMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES AU COURS DE LA VIE

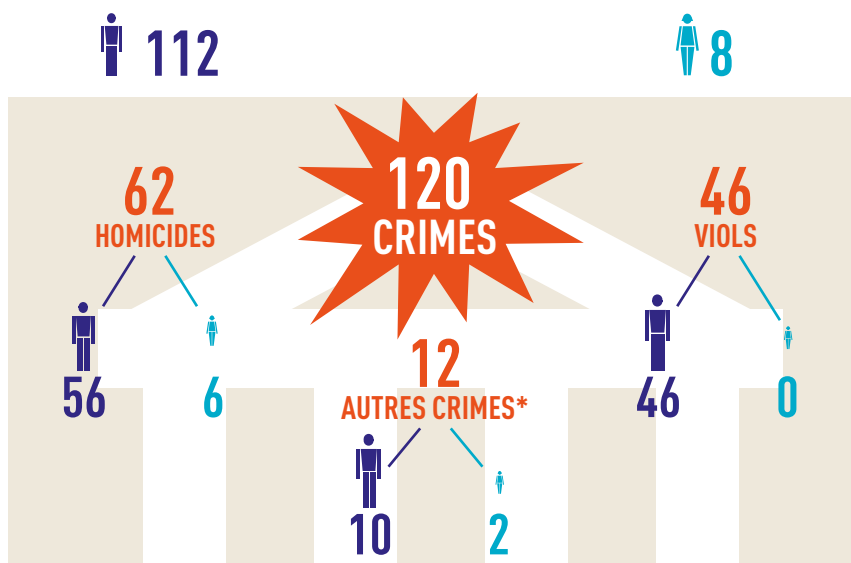


Champ : femmes et hommes âgé.e.s de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

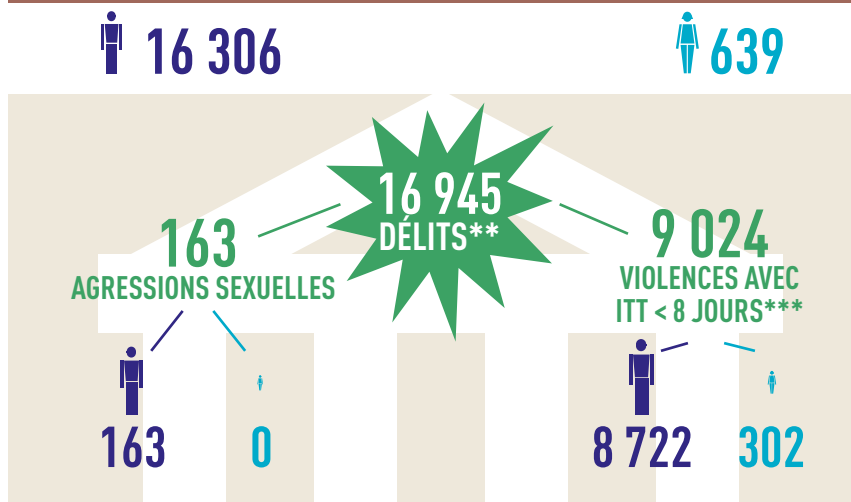
Source : Ined, enquête Virage 2015.

## 9.3 LA RÉPONSE JUDICIAIRE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### CONDAMNATIONS POUR CRIMES AU SEIN DU COUPLE PRONONCÉES EN 2015



### CONDAMNATIONS POUR DÉLITS AU SEIN DU COUPLE PRONONCÉES EN 2015



Source : ministère de la Justice - SDSE - Exploitation du casier judiciaire national - Données provisoires 2015.

\* Regroupe les violences et administrations de substances nuisibles ayant entraîné la mort ou une infirmité permanente, les tortures et actes de barbarie.

\*\* Agressions sexuelles, violences avec ou sans incapacité temporaire de travail (ITT), menaces de mort, harcèlement et autres menaces.

\*\*\* Violences et administrations de substances nuisibles, volontaires ou habituelles.